



L’Affaire Dreyfus en images

1

L'image du juif
et du traître

1^{re} Année. — N 16 Paris et Départements, le Numéro : 10 Centimes. Samedi 28 Octobre 1903

LA LIBRE PAROLE

ILLUSTRÉE La France aux Français

REDACATION 14 Boulevard Montmartre || Directeur : EDOUARD DRUMONT || ADMINISTRATION 14, boulevard Montmartre

Edition Populaire illustrée

LA FRANCE JUIVE

Par Ed. DRUMONT

La Livraison 10c

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES & MARCHANDS DE JOURNAUX

LEUR PATRIE.

Dessiné de A. Eschit

LA LIBRE PAROLE

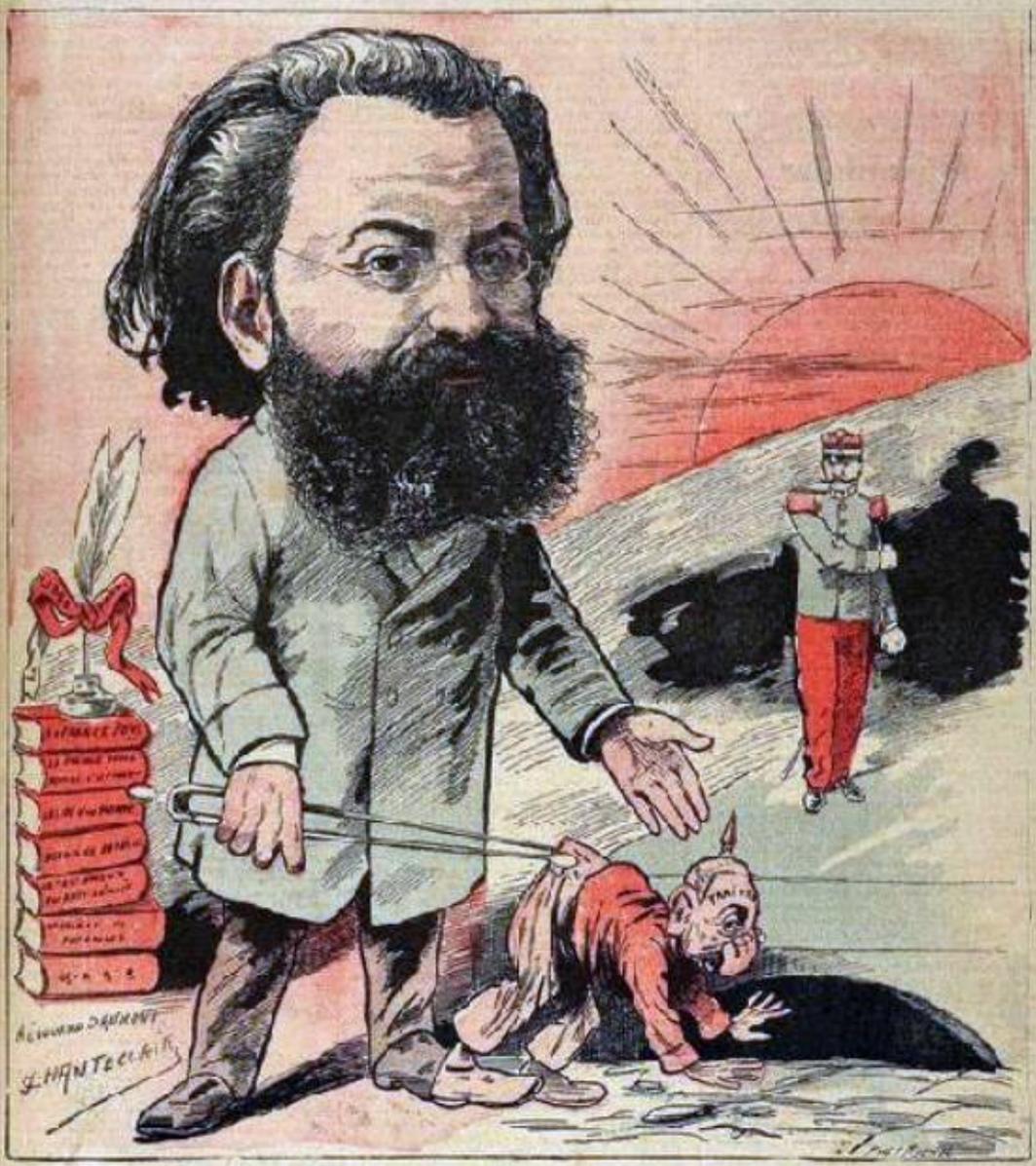
ILLUSTRÉE

La France aux Français

RÉDACTION
14, Boulevard Montmartre

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION
14, Boulevard Montmartre



A propos de Judas Dreyfus

— Français, voilà huit années que je vous le répète chaque jour !!!

Honneur à l'Armée, par Clérac



— Taisez-vous, sales cabots, laissez passer les gloires de la France.

2

Zola à l'attaque

Directeur
ERNEST VAUGHAN

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
PARIS	20	10	5
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE.	24	12	6
ÉTRANGERS (UNION POSTALE).	35	18	10

POUR LA RÉDACTION :
S'adresser à **M. A. BERTHIER**
Secrétaire de la Rédaction
Adresse télégraphique : **AURORE-PARIS**

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

ERNEST VAUGHAN

LES ANNONCES SONT REÇUES :
142 — Rue Montmartre — 142
Aux Bureaux du Journal

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ADRESSER LETTRES ET MANDATS :
à **M. A. BOUIT**, Administrateur

Téléphone : 102-88

13/01/1898

J'ACCUSE...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Par ÉMILE ZOLA

LETTRE
A M. FÉLIX FAURE
Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cours. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom — j'allais dire sur votre règne — que cette accusation portée par un conseil de guerre vient de vous atteindre!

Ici, des papiers disparaissent, comme il en disparaît aujourd'hui encore; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un *a priori* se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traitre à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traître, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui paraît avoir cédé à sa passion cléricalle, et le sous-chef de l'état-major, le

Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ces huis clos? Non! il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation lu devant le conseil de guerre.

Ah! le néant de cet acte d'accusation! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, à bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime; il va parfois dans vos pays d'origine, crime; il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime; il ne se trouble pas, crime; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation — nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle

profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier eut un jour entre les mains une lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, l'entendu le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la

avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Scheurer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en révision du procès. Et c'est ici que le commandant Esterhazy parut. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étouffe Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. Il révisait le procès, mais

conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait?

Je ne parle même pas du choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipline, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir même d'équité? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministère de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti? Hiérarchiquement, cela est impossible. Le général Billot a suggestionné les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège est évidemment celle-ci : « Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre; il est donc coupable, et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Rien ne pouvait les faire sortir de là.

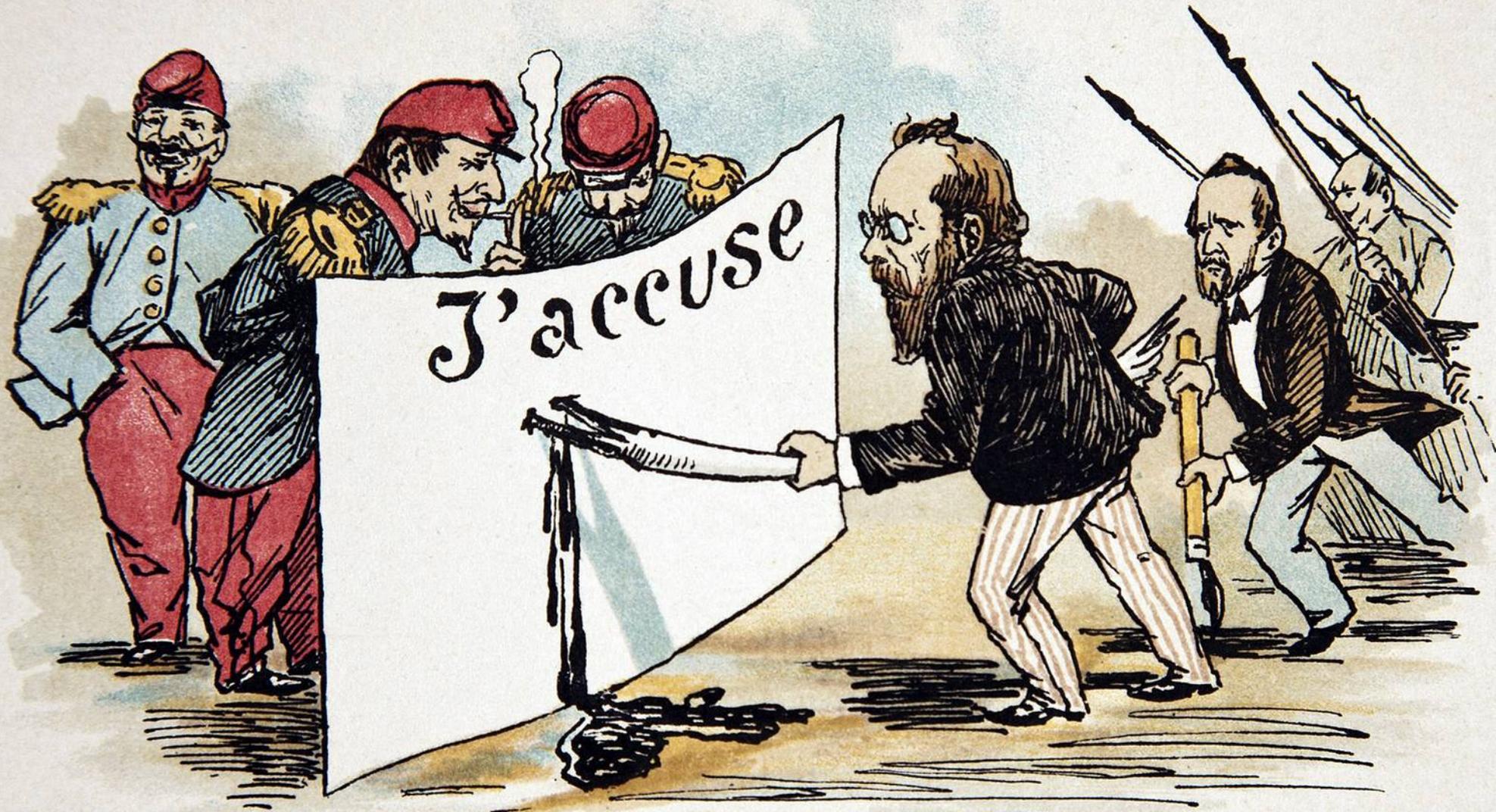
Il ont rendu une sentence loyale qui à jamais obsèra sur nos consciences.

En portant ces accusations, je
n'ignore pas que je me mets sous les
coups de l'article 30 et 31 de la loi
sur la presse du 29 juillet 1881,
qui punit les délits de diffamation.
Et c'est volontairement que je
m'expose.

Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon ^{âme} ~~corps~~. Qu'on ose donc me traduire en cours d'assise et que l'enquête ait lieu au grand jour!

J'attends.



PSST...!

Images
par

FORAIN CARAN D'ACHE

PARAISSENT LE SAMEDI

N° 3
19 Février 1898.

Le NUMERO : 10 centimes.
ABONNEMENTS : FRANCE, 6 FR.; ÉTRANGER, 8 FR.

BUREAUX
10, rue Garancière, PARIS.

Cedant arma togæ

(Impression d'audience)



forain

19/02/1898

Et on supporte ça!

N° 2. — 24 Février 1898.

PARAIT LE JEUDI

Le numéro : 10 cent.

LE SIFFLET

ABONNEMENTS

UN AN : FRANCE, 6 FRANCS; ÉTRANGER, 8 FRANCS.

DIRECTEUR

ACHILLE STEENS

BUREAUX

10, Galerie du Théâtre-Français
(PALAIS-ROYAL, PARIS.)

Allons-y!

(Impression d'audience)



H.-G. Ibels

24/02/1898

Et on supporte ça!

DESSIN DE H.-G. IBELS.



— Mes aïeux étaient Vénitiens...
Est-ce que positivement j'aurais
une lagune dans le cerveau ?

PLUS RAIDE ENCORE !!!

Notre ami Gustave SALAVY, le sympathique et patriotique écrivain termine ainsi son article dans le dernier numéro du "CYCLONE" :

ZOLA à la Potence !!!

Ce qui augmente surtout l'importance de la Préface définitive des Marseillais, lettre à M. Emile Zola, qui va paraître dans quelques jours, c'est qu'elle est appuyée des imputations qu'on possède aux nombreux membres de la Presse Parisienne, depuis 1893, contre

ZOLA LA HONTE !!!

FLEUR DE PUS !!!

Gustave SALAVY.

22 Décembre 1907.

J'accuse Emile ZOLA d'être un espion allemand, un traître ! un lâche, un monstre !!! J'exprime mon admiration aux officiers du Conseil de Guerre.

Gustave SALAVY.

M. Janvier 1908.

La Réponse

DE TOUS LES FRANÇAIS

EMILE ZOLA

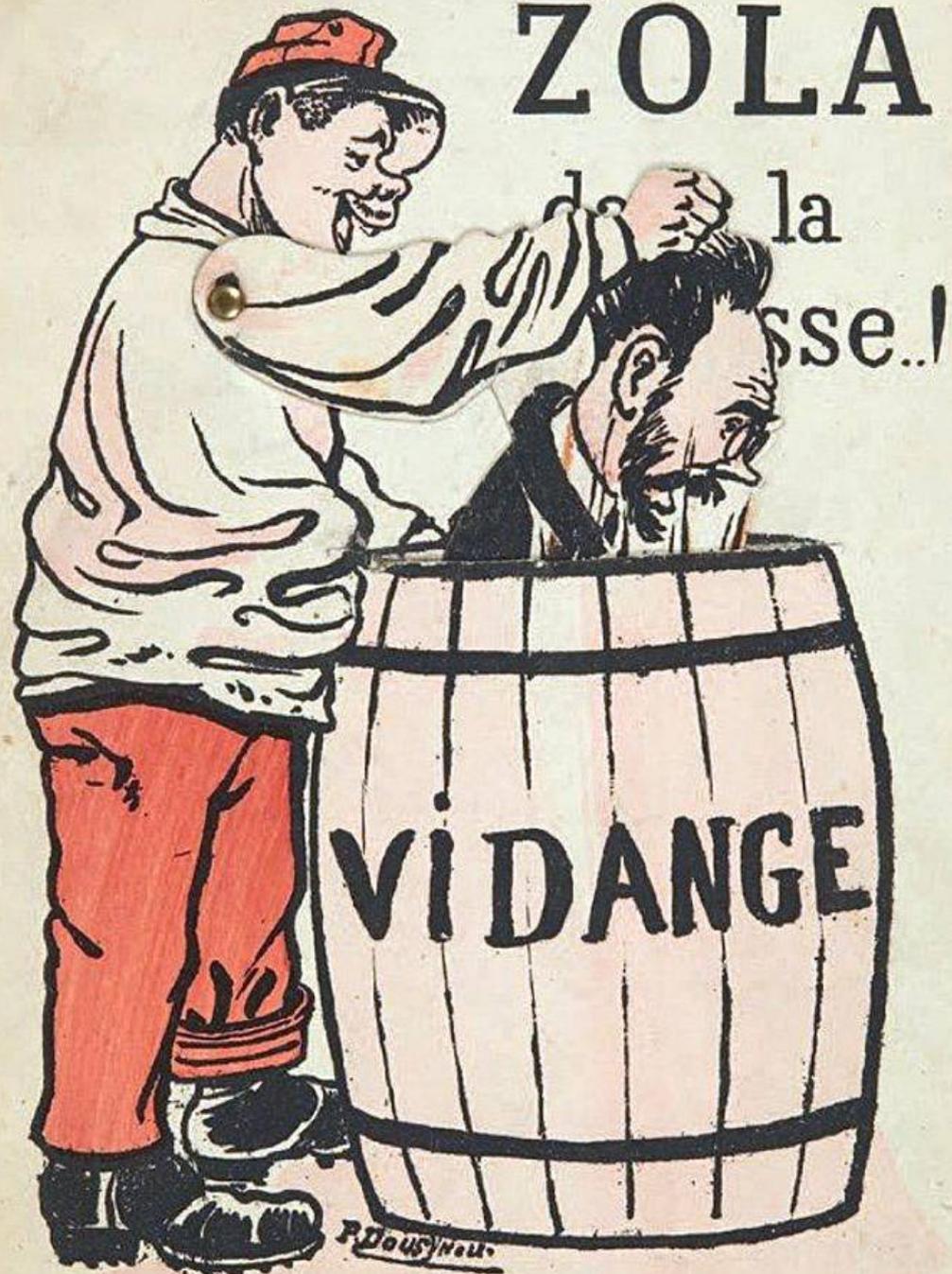
Aujourd'hui, que le jugement rendu par le Conseil de Guerre en faveur du Commandant ESTERHAZY a fait justice des accusations portées contre cet officier par le syndicat Dreyfus, Emile ZOLA entreprend une nouvelle campagne qui débute par une lettre au Président de la République en faveur du juif de l'Île du Diable.

Eh bien, il faut que M. Emile ZOLA le sache enfin : la France, en a plein le dos de cette écœurante affaire !

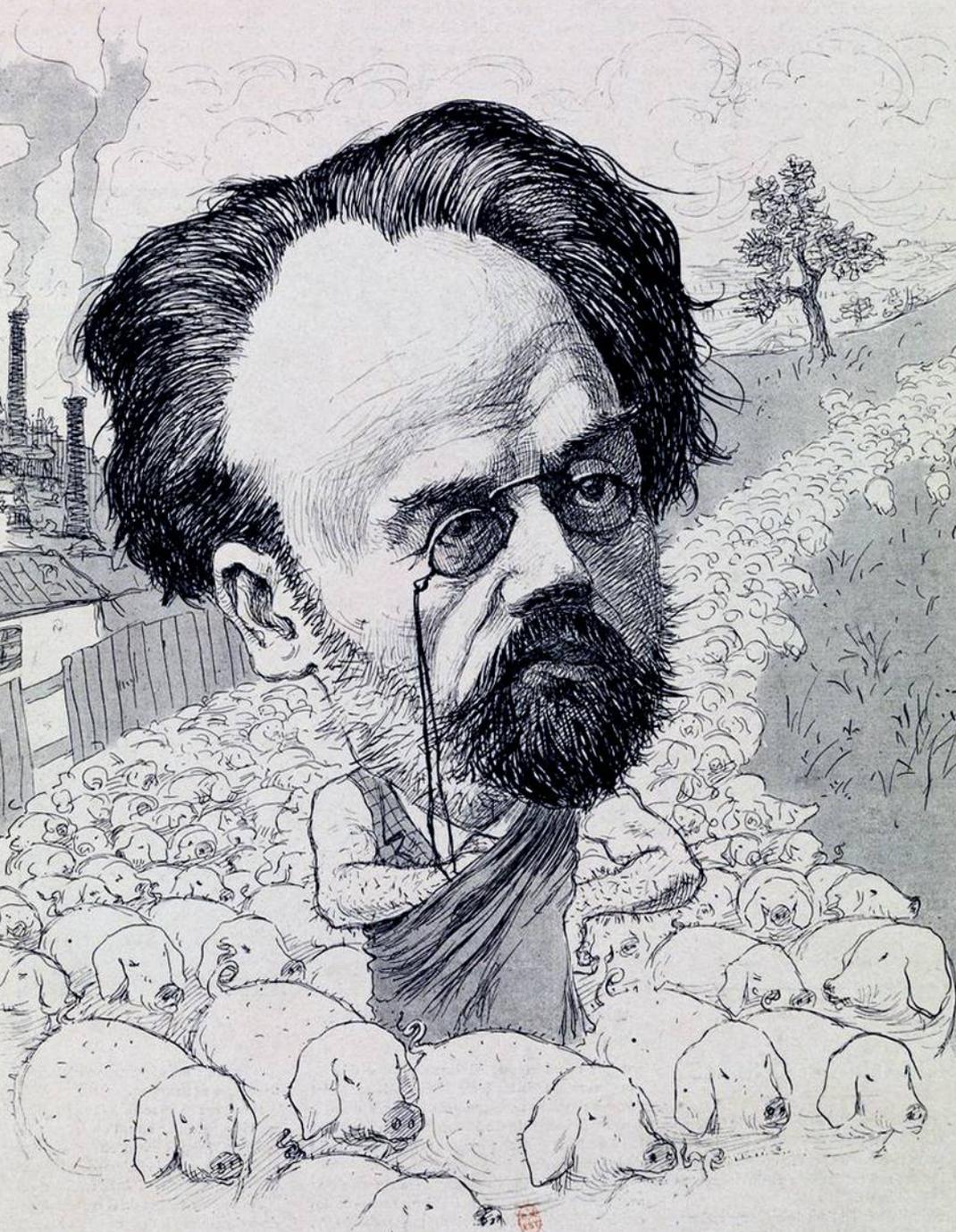
L'auteur de GERMINAL et de NANA n'a pas de meilleur parti à tirer de ses petits papiers à la louange de Dreyfus que de les donner à sa MOUQUETTE pour lui servir de feuille de vigne...

Car, aux divers arguments en faveur du traître, tous les vrais patriotes, tous les bons Français n'ont désormais qu'à pousser en chœur cette réponse énergique, et cette réponse est :

MERDE...!



ZOLA ET SES « INTELLECTUELS »

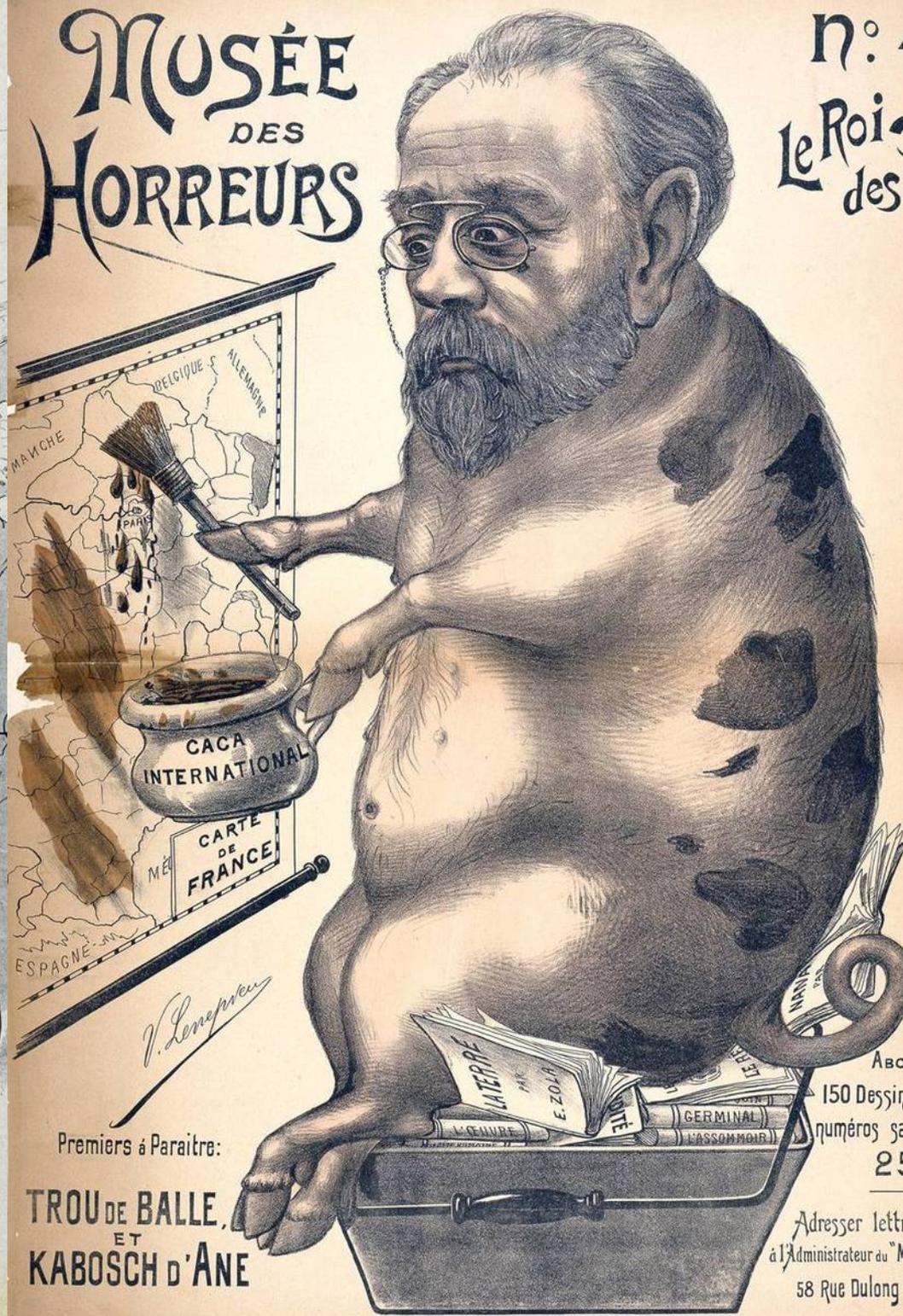


Sur les bords fleuris
Qu'arrose la Seine,

Cherchez qui vous mène,
Mes... chères brebis.

M^e DESHOULIÈRES.

MUSÉE
DES
HORREURS



Premiers à Paraitre:

TROU DE BALLE,
ET
KABOSCH D'ANE

HAYARD ÉDITEUR, 24 Rue S^t Joseph

n° 1
Le Roi
des

Abc
150 Dessin
numéros 5
25

Adresser lettres
à l'Administrateur du M^u
58 Rue Dulong

Imp. LENEPEU, 58 Rue



Sddeutscher Postillon - Munich - mars 1899



Dernière phase de l'affaire Dreyfus
Johann Braakensiek – *Weekblad vor Nederland*, 11 juin 1899

3

Allégories



LA DÉGRADATION. — Composition de Lionel Royer, gravure de Méaulle.

LA VÉRITÉ



Finira-t-on par la faire sortir?...

19/12/1897

Impatience



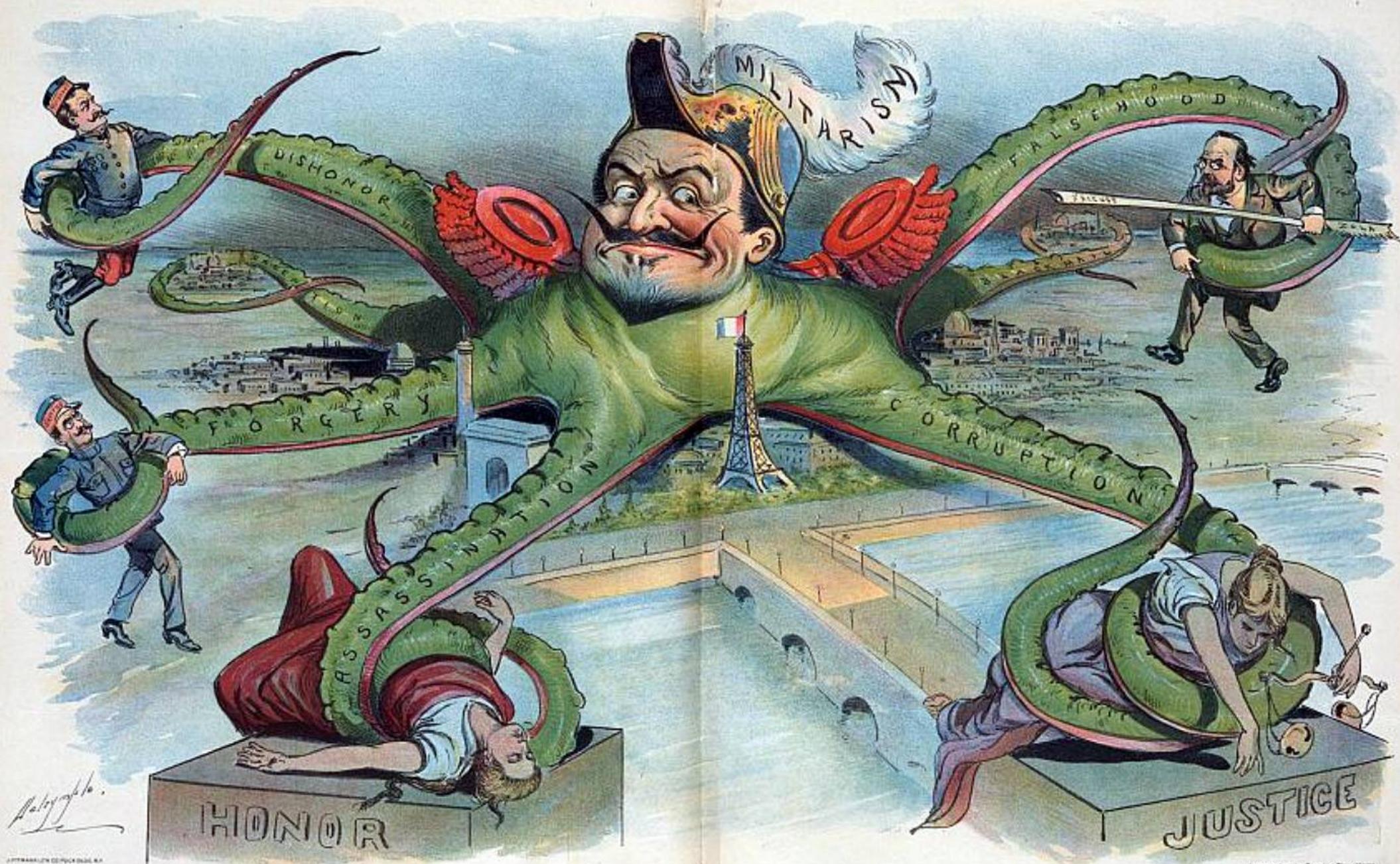
Henri-Gabriel Ibels
« Impatience »

Le Sifflet
30 décembre 1898

— Hé, là-haut! ça sera-t-il pour cette année?

4

Et vu de l'étranger...



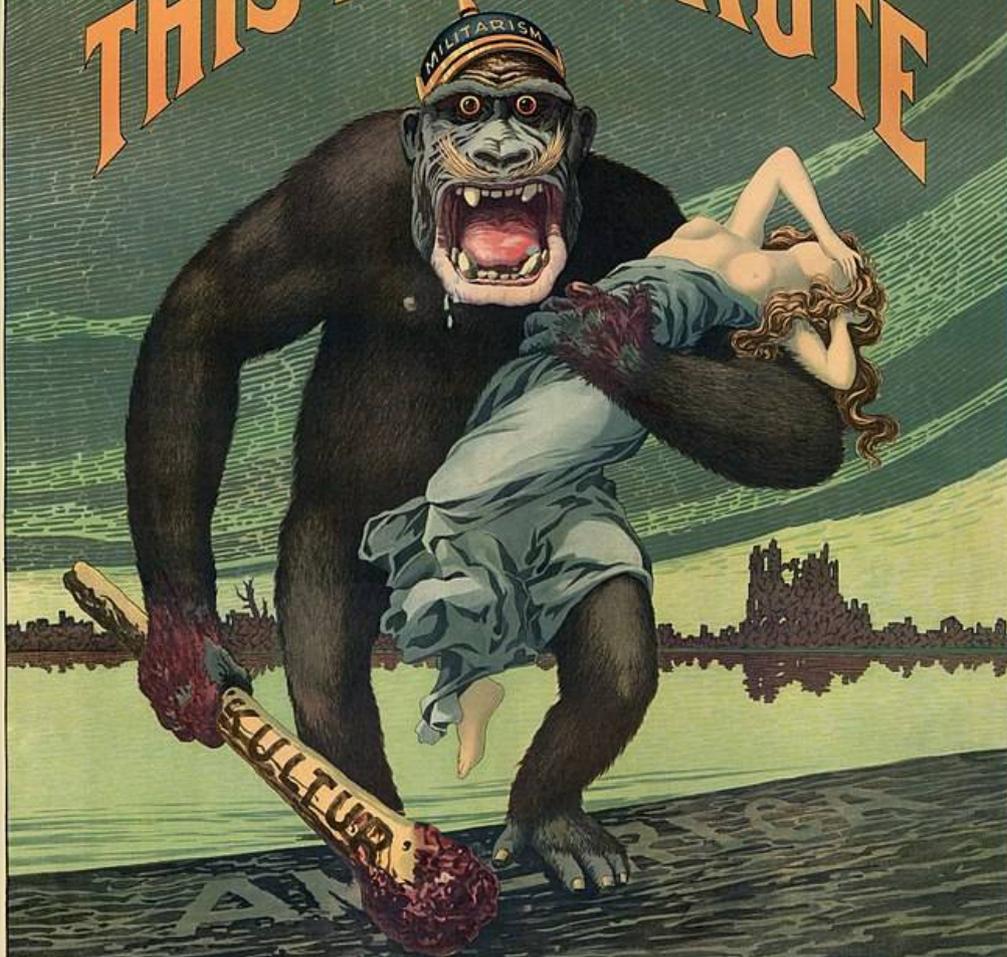
THE PERIL OF FRANCE — AT THE MERCY OF THE OCTOPUS.

Louis Dalrymple - *Puck*, New York, 26 octobre 1898



Louis Dalrymple - « Will she be rescued ? »
Puck, New York, 18 janvier 1899

DESTROY
THIS MAD BRUTE



ENLIST

— Copyright Applied for —

H. R. HOPPE